



## Course Enfants - REGLEMENT

Dimanche 1er Mars 2020

**1- Définition de la course enfant :** A l'occasion des 21 km de Blagnac, le BSC Athlétisme organise une course à pied réservée aux enfants nés entre 2005 et 2013, sur un parcours d'environ 1075m pour la première course comportant 1 Tour et 2100m pour la seconde course comportant 2 boucles. La participation à cette course est gratuite.

**2 – Inscription:** Les inscriptions se font uniquement le dimanche 1er mars au « stand » course enfants sur le parking du Mc Donald's Blagnac situé rue Gustave Flaubert. Il est possible de télécharger à l'avance, sur le site de la manifestation <http://www.semi-blagnac.com>, le bulletin d'inscription et le présent règlement afin de les remplir et les signer. Cela permettra ainsi d'aller plus vite le dimanche matin de la course. La fiche est à remplir par le responsable légal et l'accompagnant majeur du Jour J, puis à ramener le jour de la course.

Chaque enfant devra se présenter accompagné de l'adulte majeur responsable au stand inscriptions enfants réservé à cet effet au Mc Donald's (partenaire de la course enfants) – Rue Gustave Flaubert - pour valider son inscription et retirer son dossard. La couleur du dossard dépendra de l'âge de l'enfant (et donc de la course qu'il pourra effectuer).

**Les inscriptions seront effectuées de 9H à 10H15.**

**3 – Départ** Le départ se fera sous l'arche officielle de départ située à proximité du Mc Donald's (sur le parking de Castorama). Un départ commun sera organisé entre le parking du Mc Donald's et le parking de Castorama.

Un échauffement collectif sera proposé à 10H30 juste après le départ des semi marathoniens. La première course enfant sera donnée à 10h35 et la seconde à 10H40.

**4 – Arrivée** L'arrivée se fera sur le parking du Mc donald's, rue Gustave Flaubert. Le parcours n'étant pas chronométré, **aucun classement ne sera effectué** à l'issue de la course entre les participants sous quelque forme que ce soit. Pour « récompenser » chaque enfant, une collation sera distribuée à l'arrivée.

**5 - Parcours emprunté** La course empruntera le parcours suivant :

**Première course à 10H35** (pour les 6/10 ans) : 1 boucle verte (environ 1075m) : Départ sur le parking de Castorama > Virage à droite rue Louis Blériot jusqu'au Rond-Point >1/2 tour en faisant le tour du rond point> Tout droit rue Louis Blériot jusqu'au Rond-Point > Tour du rond point par la gauche > rue Gustave Flaubert jusqu'à l'entrée du Mc Donald's

**Deuxième course à 10H40** (pour les 10/14 ans) : 2 boucles (environ 2100 mètres) : Départ sur le parking de Castorama > Virage à droite rue Louis Blériot jusqu'au Rond-Point >1/2 tour en faisant le tour du rond point> Tout droit rue Louis Blériot jusqu'au Rond-Point > Tour du rond point par la gauche > Première à gauche pour rentrer sur le parking de Castorama > Longer le parking jusqu'à rejoindre la voie principale > entamer la seconde boucle du circuit en faisant le virage à droite rue Louis Blériot jusqu'au Rond-Point >1/2 tour en faisant le tour du rond point> Tout droit rue Louis Blériot jusqu'au Rond-Point > Tour du rond point par la gauche > rue Gustave Flaubert jusqu'à l'entrée du Mc Donald's

## **6 – Assurance**

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

Les licenciés sont couverts par l'assurance de leur licence . Les non licenciés doivent être assurés personnellement.

**7 - Droit à l'image.** Tout concurrent autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître. Conformément à la loi Informatique et Liberté, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

**8 – Sécurité** Pour être clairement identifiable comme participant à la course, chaque enfant devra porter le dossard fourni par l'organisation (épingles à nourrice incluses).

Pour des raisons de sécurité et d'affluence, il n'est pas possible aux accompagnants de courir aux côtés de leurs enfants (vélo compris). Le parcours emprunté sera balisé et est coupé de toute circulation de voitures. Des bénévoles seront positionnés sur la course et à chaque intersection et s'assureront du bon déroulement de la course.

En cas d'abandon de course, l'enfant devra rester sur le parcours et le finir en marchant. Un bénévole fermera la course pour ainsi s'assurer de la bonne arrivée de chaque enfant.  
*En cas de sortie de l'enfant du parcours balisé, il ne pourra plus être considéré sous la responsabilité de l'organisation.*

L'organisation considère que ces démarches ont été expliquées à chaque enfant par son responsable.

**En dehors des temps de course (avant le départ et après l'arrivée), les enfants restent sous l'entière responsabilité des adultes majeurs accompagnants.**

## **9 – Intempéries & cas de force majeurs.**

En cas d'intempéries ou en cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la course enfants. Dans la mesure du possible, cette information sera donnée au plus tôt.

**10 -Acceptation complète du règlement.** Le fait de s'engager et de participer à cette épreuve implique la connaissance et l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement.